

CA1  
EA925  
C12  
#55/avr., '81  
DOCS

# Canada d'aujourd'hui



LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E  
3 5036 01029823 3

« Montréal de plus près » : l'architecture vue par les enfants. Page 9.

Recherches pétrolières dans l'Arctique

Sculpture environnementale

La mesure de la qualité de la vie

Langue anglaise et langue française



Trimestriel, Numéro 55, Avril 1981

page 7  
journal

# Canada d'aujourd'hui

## Sommaire

N° 55. Avril 1981

Sous la mer de Beaufort	3
Citoyens/Sculpteurs	5
Journal	7
La qualité de la vie	11
Radiotéléphone	14
L'anglais et le français	15
La « volée des neiges »	16

Canada d'aujourd'hui  
18 rue Vignon, 75009 Paris  
Organe d'information des ambassades du Canada  
Numéro 55. Avril 1981. Quinzième année.

Directeur : Jacques Noisoux  
Rédacteur en chef : Francis Curtil  
Graphisme : Michel Tourtois

Le service de Canada d'aujourd'hui peut être fait gracieusement, sur demande. Nos lecteurs sont priés de signaler leurs changements d'adresse (avec code postal); joindre la dernière étiquette d'expédition.

Photos : Ministère des affaires indiennes et du nord canadien. Philippe Fertray. Frédéric Garcia-Mochales. Rémy. Office du tourisme du Canada. Office national du film. Jacques Vargues. Téléglobe Canada. Philippe Ménard. Jacques Robert (Mercure de France). Centre culturel canadien, Paris. Éditions du Seuil. Arnaud Maggs. Mendelson Joe. Musée national des sciences naturelles, Ottawa. Musée des beaux-arts, Montréal.

ISSN 0243-6612

Imprimé en France  
sur du papier de fabrication canadienne.

## Une percée technologique

# L'ordinateur au service de la traduction

**A**u Canada, on a commencé à se préoccuper de traduction informatisée il y a une quinzaine d'années : l'objectif était de trouver une solution au double problème de la publication simultanée en anglais et en français des textes officiels et de l'accroissement constant du nombre des documents à traduire dans les services fédéraux. En 1965, la charge de travail du Bureau des traductions du gouvernement était déjà de cent vingt millions de mots, soit quelque trois cent mille pages de textes. Quatre ans plus tard, la loi qui a fait de l'anglais et du français les deux langues officielles du Canada a donné une nouvelle impulsion au marché de la traduction. En 1977, le nombre des mots traduits a été de 250 millions et il dépasse maintenant 275 millions. A partir de 1972, le gouvernement a bénéficié du travail de pionnier effectué depuis 1965 par l'université de Montréal avec sa Banque de terminologie et le Bureau des traductions du gouvernement canadien a maintenant sa banque, riche de six cent mille fiches informatisées.

Le Bureau s'est préoccupé aussi de faire servir les ressources de l'ordinateur à la traduction automatique. Pour commencer, il s'est attaqué aux bulletins météorologiques. Ceux-ci ont la particularité de comporter un vocabulaire restreint et un style simple qui se prêtent bien à la traduction par ordinateur. Implanté en 1977 à l'université de Montréal, le système automatique Météo traduit, vingt-quatre sur vingt-quatre et sept jours sur sept, les bulletins qui lui parviennent de tous les points du pays, soit de trois à quatre millions de mots par an (le travail de cinq à sept personnes). Un terme nouveau, une faute d'orthographe, une construction syntaxique inconnue peuvent seuls déclencher l'acheminement du message vers un terminal doté d'un écran où un traducteur corrige la faute ou fait la traduction sur-le-champ et réinsère le message dans le circuit. Sous la surveillance d'un petit nombre de réviseurs,

le système traduit cinq mille bulletins par jour avec une marge d'incertitude de 15 p. 100. En centralisant la traduction des prévisions, le Bureau des traductions a pu éviter de poster des traducteurs en divers points du Canada et il assure aujourd'hui au ministère de l'environnement, à moindres frais, un service à la mesure de ses besoins.

L'année 1976 a donné au Bureau des traductions l'occasion d'aborder un autre domaine : ayant fait l'acquisition d'un nouvel avion de surveillance maritime, le ministère de la défense nationale a demandé au Bureau de prévoir la traduction en français des manuels d'entretien et d'exploitation, soit quelque quatre-vingt-dix millions de mots. Les manuels d'entretien offrent à première vue les caractéristiques d'un sous-langage. Leur vocabulaire est cependant plus étendu que celui de la météorologie et leur syntaxe plus complexe. Malgré cela, le système a su traduire les deux tiers des phrases et titres de l'échantillon; la cote générale d'intelligibilité et de style des phrases et titres traduits a été de 80 p. 100 de la cote attribuée à la traduction humaine.

La traduction automatique n'est pas la seule voie qu'explore le Bureau des traductions. On sait que la machine de traitement de textes permet de réduire les délais, donc d'apporter un service plus rapide et de faire des économies. Aussi le Bureau vient-il de créer une division de technologie dont la tâche est de suivre l'évolution des outils informatisés, des systèmes de traduction et de traitement de textes, afin d'étudier la possibilité de les mettre au service des traducteurs et de les adapter à leurs besoins.

Le mois dernier, le Bureau des traductions a effectué une démonstration marquante de son savoir faire en faisant travailler à Paris, dans les locaux du Centre culturel canadien, des traducteurs reliés au fichier informatisé de sa Banque de terminologie à Ottawa et à l'ordinateur du programme de traduction automatique de l'université de Montréal. ■

# Sous la mer de Beaufort

*La recherche pétrolière dans les dures conditions de l'Arctique.*

**E**n 1968, l'énorme gisement de pétrole de la baie Prudhoe, en Alaska (Etats-Unis), est découvert. Tous les yeux se tournent alors vers le Nord canadien. L'année suivante, près de 162 millions d'hectares dans les Territoires du nord-ouest, dans l'archipel arctique et sous les eaux font l'objet de permis d'exploration pétrolière et gazière. Au cours des dix années qui suivent, cette superficie diminue de moitié, les sociétés prospectrices concentrant leurs efforts sur les régions les plus prometteuses : la mer de Beaufort et le delta du Mackenzie.

## Iles artificielles

On découvre en 1970 des gisements de pétrole à la pointe Alkinson, près du village de Tuktoyaktuk, dans le delta du Mackenzie. D'autres découvertes suivent, mais l'attention se porte vers le large. L'idée se confirme en effet que les trois quarts des terres potentielles les plus riches se trouvent sous la mer de Beaufort. Le gouvernement fédéral y autorise en 1972 des travaux de forage sous réserve que les opérations soient menées à partir d'îles artificielles, en vertu de la loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques. Des îles sont alors créées, les premières dans des eaux de 1 mètre de profondeur, les plus récentes jusqu'à une profondeur d'eau de vingt mètres.

La construction de ces îles a exigé le dragage et le déchargement d'énormes quantités de remblais. La première île a réclamé 180 000 mètres cubes de matériaux de remplissage; celle qui est située à vingt mètres sous l'eau en a exigé 3,5 millions. De telles îles avaient déjà été construites dans d'autres régions du monde, mais jamais dans le but d'effectuer des forages pétroliers. Aucun des 165 trous forés dans la mer de Beaufort et le delta du Mackenzie à partir d'îles artificielles ne constitue cependant un puits productif. Il s'agit de puits permettant aux prospecteurs de dresser des cartes, de calculer les quantités de pétrole que renferme la



*Certains puits doivent être forés à travers une épaisse couche de glace.*

région et d'en préciser la nature (1). Il reste que les travaux faits à partir de ces îles ont été assez révélateurs pour qu'on les poursuive en haute mer à l'aide des navires de forage.

## Navires de forage

En 1976, l'exploration pétrolière à l'aide de navires de forage est autorisée, quatre ans après la construction de la première île, par le gouvernement canadien. Conscients en effet des dangers que risquait de faire courir au milieu arctique l'utilisation de navires de forage pétroliers, les pouvoirs publics avaient refusé leur autorisation avant d'avoir effectué les études qui devaient leur inspirer une réglementation visant à assurer avec rigueur la protection des habitants et de l'environnement.

Un navire de forage n'est pas ancré de façon ordinaire. Huit ancres de 14 tonnes sont rattachées au bateau par d'énormes câbles d'acier, afin d'éviter toute secousse violente au navire qui ballote sur l'eau. Un derrick est installé au milieu du navire, au-dessus d'un grand trou carré qui donne l'im-

pression d'une piscine. Le forage se fait par ce trou, assez grand pour permettre le jeu du train de tiges quand le navire tangue ou roule. Le puits est constitué par une sorte d'entonnoir creusé dans le fond marin. Cet « entonnoir souterrain » contient l'équipement de la tête du puits, en particulier l'obturateur anti-éruption qui agit comme un étrangleur géant conçu pour arrêter tout jaillissement soudain de pétrole ou de gaz. A la fin de 1979, dix puits avaient été forés avec succès, le plus profond dépassant 5 000 mètres sous des eaux de 60 mètres de profondeur.

## Trois zones de glaces

Il existe dans la région de la mer de Beaufort trois grandes zones de glaces : la banquise côtière, épaisse de 7 à 20 mètres environ, qui se trouve parfois à une distance de 15 à 40 kilomètres des côtes; la zone située entre la

1. Tous ces puits ont été obturés. Après obturation, on laisse les îles artificielles dériver dans la mer.

## Sous la mer de Beaufort

banquise côtière et le pack (2), connue sous le nom de chenal côtier, où travaillent actuellement les navires de forage, qui offre des glaces en mouvement, poussées en général d'est en ouest par les vents et les courants; le pack, enfin, qui ne fond jamais et tourne lentement autour du pôle Nord, distant certaines années de 500 kilomètres de la côte, d'autres années de moins de 20 kilomètres, tout près alors de la banquise côtière. D'énormes blocs de glace se détachent du pack et dérivent dans le chenal côtier. Ils sont si épais qu'ils ne fondent pas au cours de l'été. Ces glaces, qui ont parfois des quilles profondes, peuvent être dangereuses pour l'équipement de la tête du puits. Les glaces dérivantes peuvent aussi forcer un navire de forage à s'éloigner du sondage. Aussi un système de repérage informe-t-il le navire des probabilités de l'arrivée soudaine des glaces. C'est l'état des glaces qui détermine le moment où le forage peut être effectué.

### Protection de l'Arctique

La réglementation conçue par les pouvoirs publics canadiens pour protéger l'Arctique et ses habitants des nuisances ou des accidents que pourrait entraîner l'extraction du pétrole sous-marin est très stricte. Aux dangers inhérents aux sondages et à l'exploitation en mer du pétrole s'ajoutent en effet des difficultés propres à l'Arctique. Ainsi l'existence de pergélisol sous-marin (3) dans la mer de Beaufort crée un sérieux problème lorsqu'on veut utiliser le béton pour fixer le tubage à l'extérieur des sondages. La réaction chimique due au cimentage dégage en effet une faible chaleur qui peut faire dégeler le pergélisol et empêcher la fixation du tube au sondage, rendant ainsi le puits instable. On doit alors avoir recours à des techniques de forage très perfectionnées. Dans le cas cité, qui n'est qu'un exemple parmi d'autres, le problème est ré-

2. Banquise autour du pôle Nord.

3. Sol gelé en permanence. Les forages ont montré qu'il existe des couches de pergélisol sous les fonds marins.



solu par l'utilisation d'une boue de forage refroidie.

La portée du règlement sur l'utilisation des terres territoriales (4) qui, depuis 1971, régit les sondages sismiques et les opérations de forage du pétrole et du gaz au Canada, sur terre et dans les îles artificielles, a été étendue en 1976. A ce règlement s'ajoutent la loi sur les eaux intérieures du Nord et la loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques, entrée en vigueur en 1972. Enfin, la loi sur la production et la conservation du pétrole et du gaz adoptée en 1968-1969 qui permet au gouvernement fédéral d'élaborer des règlements sur le forage, les travaux géophysiques, la production, la conservation, le transport et le traitement du pétrole et du gaz dans les terres et dans les eaux au large des côtes canadiennes au nord du soixantième parallèle est devenue le principal outil de surveillance du gouvernement sur les activités pétrolières et gazières dans le Nord.

Le gouvernement canadien a imposé des limites strictes à la durée des travaux d'exploration pétrolière dans la mer de Beaufort. Les dates d'ouverture et de clôture des opérations sont fixées avec soin (5). La date d'arrêt du forage d'un puits à des profondeurs où d'importantes quantités de pétrole et de gaz sont susceptibles d'apparaître doit être fixée avec une large marge de sécurité, cela pour échapper aux dangers d'une éventuelle éruption de pétrole ou de gaz non maîtrisée qui surviendrait à la dernière minute. Là où d'autres méthodes se sont révélées inefficaces, on doit forer non loin du puits un puits de secours relié au premier par une dérivation à une profon-

4. Terres du Yukon et des Territoires du nord-ouest, de compétence fédérale.

5. Le forage des puits profonds débute en juin ou juillet lorsque les glaces se retirent et se termine à la fin de septembre ou au début d'octobre. La saison de forage a pu être prolongée sans danger de 5 à 6 semaines (elle est passée de 11 à 16 ou 17 semaines) grâce à l'acquisition de nouvelles techniques et à l'expérience acquise.

deur suffisante pour que l'éruption soit contenue. La date de fin de saison des forages est fixée de telle sorte qu'il soit possible de forer un tel puits de secours même si une éruption se produisait au cours de la dernière journée des travaux. Des inspecteurs s'assurent enfin que la réglementation est respectée, examinant en particulier les substances utilisées dans les fluides de forage, observant le moindre écoulement de pétrole et vérifiant qu'aucune matière toxique n'est rejetée dans l'océan.

### L'avenir

Les puits forés dans la mer de Beaufort sont des puits de prospection appelés « forages de reconnaissance ». Dans des conditions normales, un tel forage coûte entre 50 000 et 50 millions de dollars canadiens (185 000 à 185 millions de francs français). Il existe une chance sur dix de trouver du pétrole et du gaz et la possibilité de découverte de gisements d'importance commerciale est encore plus grande.

On a découvert du pétrole en douze points de l'Arctique canadien, notam-



Navire de forage.

ment une réserve décelée dans la mer de Beaufort et deux gisements dans le delta du Mackenzie. On a trouvé huit gisements de gaz dans la mer de Beaufort et le delta du Mackenzie et huit autres dans l'archipel arctique, mais surtout on évalue les réserves latentes de gaz naturel et de pétrole dans la mer de Beaufort et le delta du Mackenzie à 1 570 ou 1 880 milliards de mètres cubes et à 30 ou 40 milliards de barils respectivement. Voilà ce qui explique les milliards investis depuis dix ans par les prospecteurs pétroliers dans la région de la mer de Beaufort et la poursuite des travaux de reconnaissance. ■

# Citoyens/Sculpteurs

*Une expérience d'art sociologique  
dans le cadre d'un symposium de sculpture environnementale.*

**A** Chicoutimi, "capitale" du Saguenay-Lac-Saint-Jean, a été tenu l'été dernier un symposium de sculpture environnementale sous l'égide du Conseil des arts du Canada et de l'université du Québec (1). A l'issue d'un concours à l'échelle du pays, dix sculpteurs furent sélectionnés pour qu'ils réalisent leurs projets à Chicoutimi. Parmi les cent quarante artistes qui avaient tenté leur chance, ce sont Serge Beaumont, Pierre Bourgault, Michel Goulet, Pierre Granche, Maler Miroslav, Brigitte Radecki, Dominique Rolland, Ronald Tiber, Armand Vaillancourt et Bill Vazan qui l'emportèrent. Ils avaient établi leurs ateliers dans le site historique de la Vieille Pulperie, vaste bâtisse désaffectée et rouverte pour cet événement. Dans le même temps, un colloque réunissant des artistes et des théoriciens de l'art de nombreux pays aborda trois grands thèmes : la sculpture comme objet, comme environnement, sa pratique au Québec.

L'originalité du symposium résidait dans l'organisation de cinq ateliers expérimentaux confiés à des artistes et réunissant des étudiants en art. Zofia Burtymowicz, Polonaise, connue pour ses recherches dans la nouvelle tapisserie, Hervé Fischer, Français, théoricien de l'art sociologique, Piotr Kowalski, artiste en résidence au Center for Advanced Visual Studies du Massachusetts Institute of Technology, Tony Long, sculpteur minimaliste américain, et Klaus Rinke, de Dusseldorf, dont les recherches portent sur le rapport nature/sculpture, apportèrent des contributions originales.

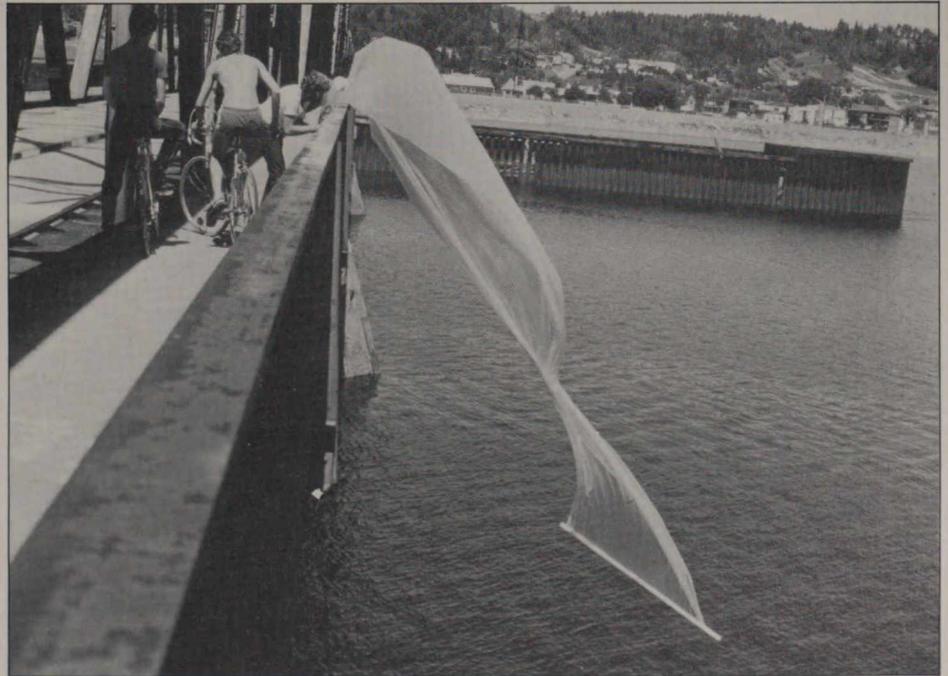
La plupart des centres de diffusion et d'animation du Québec, en collaboration avec des organismes et musées provinciaux et fédéraux, ont accepté de monter des expositions de sculp-

ture en vue d'enrichir et de souligner l'événement. Un budget d'environ deux millions de francs français, pour l'ensemble du symposium, eut des retombées économiques d'une grande ampleur sur la région.

La population locale a bien accueilli l'événement. Soixante sculptures signalétiques dirigeaient les visiteurs sur les lieux d'activité. Les figures représentées, posées sur des socles

désir de les conserver. En effet, lors d'une enquête auprès de la population réalisée par l'atelier Citoyens/Sculpteurs, atelier expérimental animé par Hervé Fischer, ils furent nombreux à signer une pétition en ce sens destinée au conseil municipal. Celui-ci y affecta vingt mille dollars (environ 80 000 francs français).

L'idée centrale de l'atelier d'« art sociologique » était de faire participer



*Le pont Saint Anne, sur le Saguenay, devenu le « pont aux mille reflets ».*

aux couleurs phosphorescentes, reprenaient avec humour des personnages célèbres : Napoléon, Champlain, les Bourgeois de Calais, la statue de la Liberté, une vierge explorée... un joueur de hockey, etc. Conçues comme un environnement dans la ville, ces œuvres imitant les bronzes de la sculpture traditionnelle ont été entièrement fabriquées à partir de matériaux de récupération : bois, vieux vêtements, toiles, tiges métalliques.

Attachés à ces sculptures, auxquelles ils s'habituèrent facilement, les habitants de Chicoutimi exprimèrent le

la population au symposium (2). Parallèlement aux réalisations des sculpteurs finalistes, le collectif de l'atelier proposa à la population de Chicoutimi de discuter, concevoir et réaliser sur son propre territoire une sculpture environnementale répondant à ses désirs et à ses préoccupations. Le principe fut celui d'une création collective par une population non spécialisée,

2. Sous le titre « Citoyens-Sculpteurs », un ouvrage paru récemment rend compte de l'expérience de l'atelier. Ségédo, éd., 12 rue du 4-Septembre, 75009 Paris.

1. Canada d'aujourd'hui remercie Philippe Ferry et Frédéric Garcia-Mochales, élèves d'Hervé Fischer, auxquels il doit l'essentiel de ce compte rendu.

## Citoyens/Sculpteurs

→ mais à qui il était proposé de devenir pour quelques semaines « citoyens/sculpteurs » de leur propre environnement, avec le même statut et les mêmes facilités que les artistes professionnels participant au concours. Cette proposition avait pour but de sensibiliser la population au rôle de l'art dans la société et de lui permettre en tant que population de Chicoutimi d'exprimer ses problèmes et de faire valoir ses intérêts propres. A la différence des quatre autres ateliers, celui-ci réunit un collectif franco-canadien de trente participants. En effet, quinze étudiants en art et en philosophie de Paris firent la dépense du voyage et du séjour pour participer à l'expérience. Ils contribuèrent de façon déterminante, ainsi qu'Alain Snyers, co-animateur de l'atelier, à son succès.

C'est d'abord à travers la presse, la radio et la télévision que l'atelier fit connaître sa proposition. Il s'agissait d'organiser une véritable exposition des projets de tous dans les pages des quotidiens et sur les écrans de télévision afin de valoriser la créativité individuelle et d'organiser un vaste débat. Une campagne d'affichage, de t-shirts, de cartes postales diffusait le point d'interrogation qui servait de sigle à l'atelier. Un centre d'animation et d'exposition de maquettes, ouvert dans la rue commerçante, une sculpture automobile et des actions dans les centres d'achat rendirent possible un contact direct avec la population. Un spectacle de marionnettes - Guignol sculpteur - un atelier de sérigraphie, un carré de sable pour façonner des sculptures éphémères, une parade, un bal, des kiosques mobiles : autant de

*Sculpture sociologique :  
« Dis-moi où tu habites ».*



*Ci-dessus : sensibilisation à l'espace d'une ancienne voie ferrée. Ci-dessous devant l'entrée de l'usine Alcan le « kiosque » de l'atelier Citoyens/Sculpteurs.*



manifestations qui permirent de créer l'événement social.

« Dis-moi où tu habites, je te dirai où tu travailles », tel était le thème d'une sculpture sociologique proposée aux clients du centre commercial d'Alma, la ville voisine. Utilisant des fils de trois couleurs différentes, chaque client joignait sur un plan de la région son lieu d'habitation à son lieu de travail, créant ainsi un graphique coloré de la répartition socio-professionnelle de la population. D'autre part, une enquête sur le territoire de l'usine de l'Alcan, deuxième société productrice d'aluminium au monde, tendant à questionner les ouvriers sur leurs intérêts culturels, stimula leur participation à l'expérience.

Après trois semaines de rencontres multiples, le jury populaire se réunit. Tous les projets furent exposés au cen-

tre commercial et à l'atelier. En quelques heures, plusieurs centaines de votants firent leur choix parmi la soixantaine de créations proposées. C'est finalement le réaménagement du pont Sainte-Anne qui l'emporta de très loin. Ce vieux pont métallique, que seuls les piétons utilisent encore depuis qu'il a été doublé par un pont-autoroute, constitue en effet un lien symbolique pour la ville, divisée par le Saguenay. Couleurs, éclairages, végétaux, kiosques, pontons pour les pêcheurs, bancs doivent permettre de mettre en valeur un site exceptionnel : Chicoutimi, au nom d'origine indienne qui signifie « là où l'eau est profonde ». Le choix s'est porté en deuxième position sur la transformation d'une voie ferrée quasi désaffectée, qui traverse la ville en pente douce, en une voie piétonne et cycliste aménagée avec des aires de repos et des jeux pour les enfants. Afin de visualiser ces deux projets, l'atelier organisa plusieurs manifestations publiques : un feu d'artifice, le « pont aux mille reflets », des panneaux de signalisation, « un parc si... », etc. Le conseil municipal, manifestant son intérêt pour ces deux projets, après avoir écouté les auteurs des deux propositions, s'engagea à « en étudier très sérieusement les données en vue de leur réalisation ». L'ensemble de l'expérience d'art sociologique est présenté à Paris, au Centre culturel canadien, 5 rue de Constantine, du 2 avril au 31 mai. ■

## TECHNIQUES

■ **Télévision bilatérale.** Une première aura lieu ce mois-ci avec la mise en service commercial du système Télidon (télévision bilatérale) dans le sud du Manitoba. Baptisé «Grassroots», le service fournira instantanément aux usagers, les agriculteurs manitobains, toutes les informations voulues sur les cours des céréales, les prix des aliments du bétail, les prévisions de production céréalière, etc. Des terminaux d'ordinateur seront installés dans les services agricoles provinciaux, les centres municipaux, les silos à grains et autres lieux fréquentés par les céréaliculteurs. L'été prochain, cent cinquante terminaux seront installés dans la région d'Élie-Sainte-Marie, où sera réalisée la desserte par fibres optiques du système Télidon, de la télévision et de la radio en modulation de fréquence. Aux États-Unis, c'est le système canadien que le groupe de presse Time-Life a retenu pour la mise en œuvre, à la fin de l'année, d'un réseau de télétexte à l'échelle du pays. Après avoir comparé les systèmes présents sur le marché, Time-Life a jugé que le système canadien était le plus approprié car il offre à la fois la plus grande souplesse dans le traitement des textes et la meilleure performance dans la réalisation visuelle.

■ **La traversée des Rocheux par la voie ferrée** a toujours posé aux ingénieurs des problèmes techniques difficiles. Il y a quelques mois, une voie double a été ouverte, sur une distance de vingt-cinq kilomètres, sur la ligne Calgary-Vancouver. Dans la région de Revelstock, ville située à quatre cent quinze kilomètres à l'ouest de Calgary, il a fallu assécher un marais. On y est parvenu grâce au procédé d'électro-osmose qui a permis, en stabilisant le sol, de donner une assise solide à la voie ferrée. En même temps, on a réduit de moitié, sur la section aménagée, la pente de la voie. Sont à l'étude la construction d'un nouveau tronçon de trente-deux kilomètres à voie double et le creusement d'un tunnel de quatorze kilomètres.

■ **Sables pétrolifères.** La compagnie Gulf Canada Ressources et le Bureau albertain de recherche technique sur les sables pétrolifères paraissent résolus à engager un programme de dix ans, évalué à 130 millions de dollars (près de 520 millions de francs français), en vue de mettre en exploitation le gisement de Surmont, situé à une cinquantaine de kilomètres de Fort-

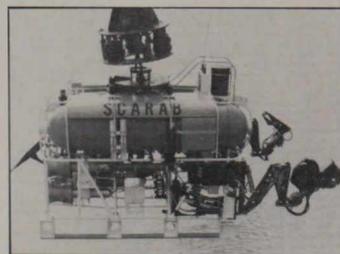


McMurray (Alberta). Après une phase d'étude, qui durerait deux ans, un programme de huit ans porterait sur la construction et la mise en route d'une exploitation par galeries et injection de vapeur. Dans la région de Fort-McMurray, les deux installations actuelles qui servent à extraire les sables bitumineux procèdent par dragage à ciel ouvert. Cette technique ne serait pas utilisable à Surmont, car les dépôts de sables bitumineux y sont recouverts d'une couche de mort-terrains de près de trois cents mètres d'épaisseur. Les réserves du gisement sont estimées à quinze milliards de barils.

■ **Transports routiers.** La compagnie Voyageur, spécialisée dans le transport routier, s'est lancée à la conquête d'un nouveau marché en mettant en service, au départ de Montréal, des autocars long-courrier d'un haut niveau de confort. Les voitures spacieuses, qui ne comportent qu'une trentaine de sièges, sont capitonnées de moquette, les sièges inclinables sont dotés de tablettes et il y a un éclairage propre à chaque place. Sur la ligne Montréal-Québec, desservie de cette façon depuis un an, des repas sont servis à bord par des hôtes. Voyageur vise la clientèle des hommes d'affaires qui ont l'habitude de se déplacer régulièrement, entre les gran-

des villes du centre du Canada, par avion ou en voiture. La compagnie entend aussi devancer, sur le plan commercial, la mise en service du train LRC (léger, rapide, confortable) le long du corridor Windsor-Québec. Après Québec et Ottawa, Voyageur a le projet de desservir, au cours des années qui viennent, des villes comme Sherbrooke et Trois-Rivières, au Québec, et surtout Toronto et d'autres villes ontariennes.

■ **Robot sous-marin.** Le dépôt de câbles de Téléglobe Canada situé à St-John's, capitale de Terre-Neuve, a pris livraison d'un robot sous-marin téléguidé qui servira à la localisation, à la réparation, à l'enfouissement et à la maintenance des câbles de télécommunication reposant sur les fonds marins. Appelé «Scarab» (scarabée), l'engin est conçu pour fonctionner à des profondeurs allant jusqu'à deux mille mètres. Il peut détecter un câble endommagé, le déterrer, s'en saisir à l'aide de bras hydrauliques, le scier, fixer enfin les deux extrémités à une corde reliée au navire câblé. La réparation une



Le « Scarab ».

fois effectuée à bord, le « Scarab » remet le câble en place. Le « John Cabot », dont le port d'attache est St-John's, a été choisi comme câblé porteur. Société d'État, Téléglobe Canada assure les télécommunications internationales par câbles sous-marins et par satellites; elle exploite plusieurs câbles transatlantiques.

## VARIÉTÉS

■ **Brian Stavechny.** Corps long, moulé d'un collant blanc, masque anonyme. L'être est enroulé sur lui-même. Attente. L'éclosion est lente, prudente, mais superbe. Regard. Écoute. Action. Les

efforts apparaissent, de plus en plus nombreux et pénibles. Finalement, ils mangent le Temps. Alors, sans support, l'être se ramasse sur lui-même et décroît. Le Temps, quatrième dimension,

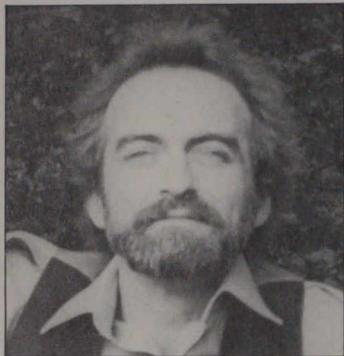


Brian Stavechny.

est l'élément fondamental de cette composition qui s'insère dans une exposition consacrée à l'Espace. Dans un style qui tend à l'essentiel, le « mime abstrait » offre une étude où la recherche formelle est prédominante. Pour Stavechny, ancien élève de l'École nationale de théâtre de Montréal, cette « métaphore physique » qu'est le mime offre à l'acteur des ressources dramatiques nouvelles. « En tant que langage, dit-il, le mime est comparable à la diction : chacune des parties du corps articule une syllabe du mouvement ». Vu à la Maison des beaux-arts, Paris.

■ **« Machine-Rie »** de et par Vincent Marcotte. Comment atteindre l'espace? Un savant construit une machine et tente l'expérience. Occasion pour le « mime à objets » qu'est Vincent Marcotte de faire de chaque geste un événement. Une plume qui tombe affronte la pesanteur. La chaise est habitacle et centre du spectacle. Siège du cosmonaute, elle est le premier partenaire de Marcotte. Le corps tourne autour de ce point fixe, s'élance, s'enroule ou s'étire, restituant les gestes, les étapes d'un voyage tragi-comique dont l'échec est prévisible. Né à Trois-Rivières (Québec), Vincent Marcotte a étudié à Paris avec Pinocle et travaillé dans la Troupe du sud-ouest d'Ariane Mouchkine. Il a participé en 1979 à la création de « Trois pour faire un point » en compagnie d'André Lorain. Vu à la Cave de la souris papi-vore, Paris.

■ **Jacques Antonin.** La chaleur vivifiante des chansons de Jacques Antonin prend sa source dans l'enfance. Petit dernier (donc « invité », explique-t-il) d'une famille québécoise de quinze enfants, Antonin a passé sa jeunesse dans une vieille et grande maison de la région du lac Saint-Jean. Cette maison, il vous la fait toucher en la décri-



Jacques Antonin.

vant, pleine de rires et d'amour. Bien sûr, les nouveaux propriétaires l'ont transformée; ils lui ont ajouté un « beau balcon en fer forgé ». L'important reste « c'que va t'conter » ce fou de chansons qu'est ce « gigueux »: Noël quand la famille entière se rassemble et que chacun est une vedette. Jacques Antonin fait de la corde raide entre l'humour et le lyrisme. Il varie les styles : les turluttés, les giges, les envolées du piano accompagnent l'évocation du passé où son présent s'enracine. Son théâtre, en effet, se joue aujourd'hui. Quand il est une vieille dame à la voix chevrotante, il sait exprimer l'opinion courante au lac Saint-Jean et le refus de certains, aujourd'hui, d'y vivre « comme il faut ». *Vu à la Cour des miracles, Paris.*

## FRANCOPHONIE

### ■ L'approche canadienne.

M. Léopold Sédar Senghor, alors président de la république du Sénégal, avait invité en décembre dernier les ministres des affaires étrangères des pays francophones à se réunir à Dakar pour jeter les bases d'une communauté organique. Quelques jours avant la date fixée, M. Senghor a ajourné la réunion, le gouvernement français ayant décidé de ne pas y prendre part. M. Pierre Elliott Trudeau, premier ministre du Canada, a cependant souhaité que la fran-

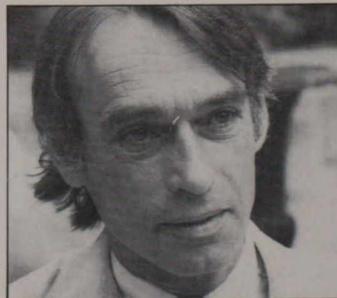
cophonie « atteigne bientôt sa majorité politique et l'exprime par la convocation d'un sommet qui réunisse tous les chefs d'Etat francophones ». Au cours d'une conférence prononcée récemment à Paris, M. Gérard Pelletier, ambassadeur du Canada, a déclaré notamment : « Ce sommet, le Canada en désire vivement la réalisation, pour des raisons évidentes. D'abord, il existe déjà au sein du Commonwealth et nous en connaissons les bienfaits. C'est un rendez-vous biennal où se rencontrent, dans une atmosphère sans formalisme, des chefs politiques qui ont tôt fait de se reconnaître, d'ajuster leurs longueurs d'ondes respectives et de trouver le langage commun qui permet des échanges utiles et constructifs. C'est le même type de réunions que nous désirons pour la francophonie et le même ordre du jour très libre qui permette d'aborder des questions de tous ordres, aussi bien culturelles que politiques ou économiques, aussi bien la poursuite du dialogue nord-sud que les menaces à la paix ou le nouvel ordre économique mondial cher aux pays du tiers-monde. Nous voulons qu'en élevant les contacts au niveau des chefs d'Etat, la francophonie trouve un prestige et une maturité accrus. Mais nous ne voulons pas d'escalade dans la solennité, au contraire. C'est dans l'amitié teintée de camaraderie que ces rencontres devraient se dérouler, toute trace de colonialisme étant disparue, afin que la conversation s'engage entre égaux désireux de se parler, d'échanger leurs points de vue, de mieux connaître leurs positions respectives. Cela même suffirait à justifier un sommet francophone. Si l'on peut aller, au-delà, si l'on arrive à réaliser la communauté organique dont rêve M. Léopold Sédar Senghor, tant mieux. Pour notre part, nous n'en faisons pas une condition à la mise en route d'un sommet ».

■ **Littératures.** C'est au dix-huitième siècle que naissent les littératures francophones : la langue française est alors à son apogée en Europe et l'expansion de l'empire colonial commence à favoriser son usage outre-mer. On voit apparaître aux Antilles,

au Canada et en Louisiane des littératures qui se développent parallèlement à celles de la Belgique ou de la Suisse et qui sont influencées par la métropole culturelle. Auguste Viatte présente une étude synthétique de l'évolution littéraire francophone, champ vaste et touffu qui s'élargit au dix-neuvième siècle avec la venue des auteurs maghrébins, africains et orientaux. L'auteur fait œuvre originale : ces littératures ont été jusqu'ici étudiées pays par pays, sans qu'une vue d'ensemble ait été établie. Il met en valeur les interférences et les parallélismes des courants et écoles d'origines diverses qui se rejoignent par le regard qu'ils portent vers la France tout en acquérant des caractères originaux. Il ne privilégie pas les grands écrivains. Dans son optique comparative, Rousseau ou Hémon ne sont que des exemples illustres du rapport culturel dialectique qui unit la France à la francophonie. Aujourd'hui, cette relation met en présence des entités autonomes : la francophonie n'est pas une inégalité, mais la symbiose de cultures affirmées et différentes. Auguste Viatte, qui a longtemps enseigné en Amérique du Nord, notamment à l'université Laval (Québec), a publié dès 1954 une « Histoire littéraire de l'Amérique française » (Presses universitaires de France). *Auguste Viatte, « Histoire comparée des littératures francophones », 216 pages, Nathan éd.*

## LIVRES

■ **Claude Breuer.** « Je ne sais plus comment, ni où ça commence... Je suis un rêve qui remonte à l'enfance ». Il y avait à



Claude Breuer.

l'origine deux frères, dont un mongolien. Lequel a maintenant cinquante ans ? Lequel est mort ? « Je » ou « il » ? Pluriel, singu-

lier ? Lequel a parcouru le monde ? Lequel déroule, au gré des souvenirs chaotiques et incoercibles qui le hantent, le rêve éveillé de son existence comme pour exorciser une angoisse primitive ? « Je suis en Mongolie jusqu'au cou, écrit Breuer. Seule ma tête dépasse pour se perdre dans un espace sans nuages... ». Pour décrire cette « Mongolie intérieure », Breuer use de phrases courtes où les mots se créent, se bousculent, s'entredéchirent comme surgis d'une dictée automatique, de la dictée du corps qui est un dictionnaire « feuilleté jusqu'au bout des ongles ». Des mots jetés à tous vents, gorgés de poésie, des images inattendues qui se fabriquent sans discontinuer au fil des réminiscences. Pour le plaisir du lecteur entraîné dans cet étonnant voyage onirique. *Claude Breuer, « Voyage en Mongolie intérieure », 143 pages, Mercure de France.*

■ **Prix littéraire Canada-Suisse.** L'écrivain suisse Alice Rivaz a reçu le prix littéraire Canada-Suisse 1980 pour son roman « Jette ton pain ». Ce titre est tiré de la Bible, où on peut lire : « Car, après moisson finie, blé vanné et engrangé, vient le mo-



Alice Rivaz.

ment de moudre le grain, puis de pétrir et cuire son pain, quitte à jeter ce pain sur la face des eaux ». Christine, la narratrice, interroge les figures de sa longue existence, et d'abord celle de sa mère, qui l'a dominée dès l'enfance. En rêvant au sens de la vie, elle tente d'approcher un mystère plus vaste, « global, cosmique », mystère inépuisable d'où émane celui des êtres. Du récit se dégage aussi la nostalgie des premières décennies du siècle mêlée à l'expression d'une

certaine révolte contre les sacrifices, même acceptés, et les pressions sociales. Fondé récemment - Alice Rivaz en est la première titulaire - par le Conseil des arts du Canada et la fondation Pro Helvetia, le prix littéraire Canada-Suisse distinguera alternativement un écrivain suisse et un écrivain canadien. Y sont admis les ouvrages en français, langue commune aux deux pays, et, dans leur version française, les ouvrages en anglais, allemand, italien et romanche. *Alice Rivaz*, « *Jette ton pain* », *Bertil Galland/Gallimard*, éd..

## SOCIÉTÉ

■ **Jean Lesage**, disparu en décembre dernier à l'âge de soixante-huit ans, restera dans l'histoire du Canada l'homme politique qui a fait entrer le Québec dans le monde moderne. D'abord député du Québec à la Chambre des communes, puis ministre dans le gouvernement fédéral de Louis Saint-Laurent, il devient leader du parti libéral provincial en 1958. Deux ans plus tard, il conduit son parti à la victoire sur l'Union nationale. Pendant six ans, le gouvernement libéral multiplie les initiatives et les réformes : il crée le ministère de l'éducation, nationalise les compagnies d'électricité, jette les bases d'une fonction publique compétente, modernise le code du travail, crée la Caisse de dépôts et de placements et de nombreux organismes sociaux. A l'époque de la « grande noirceur » symbolisée par Maurice Duplessis, qui a régné en maître pendant vingt ans, succède la « révolution tranquille » tandis que l'économie du Québec s'ouvre, après celle d'autres provinces, à l'expansion générale de l'Amérique du Nord. En 1966, le parti libéral est cependant battu aux élections et l'Union nationale reprend le pouvoir : alors dirigé par Daniel Johnson, le parti fondé par Duplessis obtient, avec moins de voix que lui, six sièges de plus que le parti libéral à l'Assemblée législative. Jean Lesage s'efface de la scène politique trois ans après. Il n'y reparaitra qu'en 1980, pour prendre part au combat contre le projet de « souveraineté-association » soumis à référendum par M. René Léves-

que et que l'électorat devait repousser le 20 mai. « Le Québec est ma patrie, dira-t-il, et j'en suis fier; mais mon pays est le Canada : je refuse de le détruire ».

### ■ « Montréal de plus près ».

Exposition colorée de dessins, de photographies, de cartes et de textes réalisés par des écoliers montréalais dans le cadre d'un programme d'initiation au patrimoine architectural. Les enfants ont travaillé sur cinq thèmes : le quartier, l'histoire de Montréal, les maisons, les vi-



traux des maisons, héritage Montréal (la côte Saint-Léonard). Ils sont toujours partis de leur vécu quotidien. Pour le projet quartier, par exemple, ils ont d'abord exécuté un dessin de mémoire du trajet domicile-école, puis ils ont reconnu le quartier en le parcourant à pied et en composant des itinéraires; ils en ont ensuite dressé le plan, puis dessiné le croquis architectural. Ils ont aussi rédigé des textes à partir de conversations avec des commerçants et d'autres habitants du quartier. Les enfants retiennent les détails avec prédilection : ils voient Montréal « de plus près » que les adultes et ne laissent passer aucune des particularités architecturales que leurs facultés d'observation aiguisées leur font toutes découvrir. *Vu au Centre culturel canadien, Paris.*

■ **Marshall McLuhan**, décédé en décembre dernier à l'âge de soixante-neuf ans, fut considéré pendant des années comme le « pape des médias ». 1962 marque, avec la publication de « *la Galaxie Gutenberg* » (paru en France en 1968), la première grande date de sa carrière. Dès cet ouvrage, il affirme la prééminence des médias face à la civi-

lisation du livre, qu'il juge individualiste et archaïque. Selon lui, dans le phénomène de communication, le moyen de transmission de l'information est déterminant. Sa formule « le message, c'est le médium », titre d'un de ses ouvrages les plus célèbres (1967), fut l'origine d'une vaste discussion sur l'influence des véhicules de l'information sur l'évolution de la civilisation. Dans « *Pour comprendre les médias* » (1964), il étudie le passage de la communication orale à l'écriture, puis à l'imprimerie, enfin aux moyens audiovisuels. La perception, essentiellement auditive, devient visuelle. La distinction qu'il introduit entre les médias « chauds », qui stimulent et émeuvent sans participation du récepteur, et les médias « froids », qui suscitent chez celui-ci une réaction, a été plus controversée. Né à Edmonton (Alberta) en 1911, Marshall McLuhan avait fait ses études à Winnipeg (Manitoba) et s'était orienté vers la littérature et la philosophie avant de se consacrer à l'étude des moyens d'information et à leur évolution. Il avait fait toute sa carrière à l'université de Toronto. *La plupart des ouvrages de McLuhan traduits en français ont été édités par Mame, le Seuil et Pauvert.*



*Marshall McLuhan.*

■ **Terry Fox**, devenu au Canada un symbole de courage, a obtenu pour 1980 le trophée Lou-Marsh attribué chaque année, à Toronto, à l'athlète ayant réalisé « l'exploit le plus remarquable ». Atteint d'un cancer, amputé d'une jambe en 1977, Fox avait entrepris la traversée du Canada à la marche. Parti de Terre-Neuve, il dut abandonner à Thunder-Bay, dans l'ouest de l'Ontario, après avoir parcouru cinq mille kilomètres. Grâce à l'immense popularité qui lui valut

son « marathon de l'espoir », il contribua à recueillir près de vingt millions de dollars (environ 76 millions de francs français) en faveur de la recherche sur le cancer. Ces fonds très importants alimenteront plusieurs programmes de recherche qui seront mis en œuvre par l'Institut canadien du cancer. Terry Fox, qui a dû être hospitalisé après



*Terry Fox.*

son exploit pour suivre de nouveaux traitements, a été fait compagnon de l'Ordre du Canada. Le nombre des compagnons de l'Ordre est limité à cent cinquante.

## IMAGES

■ « **Justocœur** ». Séléna (Corinne Lanselle) est danseuse, spécialiste des rythmes africains; elle ressemble à la musique qu'elle exprime, tout instinct et sensualité, contraire ou complémentaire de Paul (Michel Rocher), son ami, intellectuel « bien pensant » et « donneur de conseils ». Le couple vit une relation ambiguë avec Gabriel (Michel Voletti) qui les sépare et les rassemble. Adoré par Séléna, il est plutôt attiré par Paul qui aime



*Corinne Lanselle dans « Justocœur ».*

ses deux amis. Le propos du réalisateur, Mary Stephen, n'est pas de justifier un « ménage à trois » où s'insérerait une liaison homosexuelle. Son trio est fait de rela-

tions particulières vouées à l'échec. Si les deux hommes s'acocomodent bien de la situation, la danseuse s'achemine vers la dépression. « Justocœur » est l'histoire de l'enlèvement et de la guérison de Séléna. La caméra de John Cresey s'arrête sur la main qui, gourmande, caresse la table; elle fixe les commissures des lèvres qui s'animent; l'œil suit la ligne des corps et se laisse envoûter par l'érotisme des courbes. Après « Ombres de soie » (1977), « Justocœur » est le second long-métrage de Mary Stephen, Canadienne d'adoption. *Vu à l'Olympique-Entrepôt, Paris.*

■ **Arnaud Maggs**, d'abord photographe de mode, se consacre depuis plusieurs années au portrait. Il travaille même sur la structure graphique qui peut paraître la plus administrative : le doublet "face-profil", auquel il est fidèle. Dans cette forme austère, il présente trente-deux portraits d'anonymes aux épaules dénudées, hommes et femmes, sur quatre rangs de photographies. Le spectateur est troublé



Arnaud Maggs, extrait de « Trente-deux études ».

par l'absence de l'invisible, le photographe, auquel s'adressent les regards de cette humanité dépouillée qu'il montre sans complaisance. L'ambiguïté entre le modèle et l'artiste est conser-

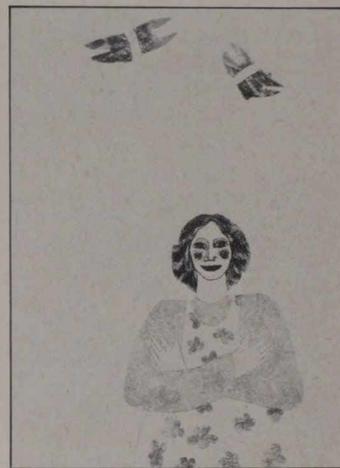
vée dans « les Jumeaux identiques », échantillon d'un travail sur les liens de parenté. Dans les « Notes de travail » de la série faite au restaurant Le Doyen à Paris, vingt cuisiniers en toque et blouse blanches sont photographiés chacun en trois doublets "face-profil". Des portraits objectifs où la relation photographe-modèle n'existe pas. *Vu au Centre culturel canadien, Paris.*

■ **« Chaque enfant »**. L'enfant, un intrus dans le monde des adultes : c'est le thème d'Eugène Federenko dans un film d'animation de six minutes créé pour l'Unicef. On sonne à la porte d'un cadre affairé : sur le seuil, un bébé est là qui gazouille. Dans un premier élan, l'homme occupé prend le nouveau venu dans ses bras avec tendresse. Déconvenue : l'enfant dérange ses données. En catimini, le monsieur sort de chez lui et dépose l'intrus devant la porte des voisins, sonne et disparaît. La nouvelle demeure s'ouvre devant l'inconnu que l'on accueille avec chaleur. Là encore, il contrarie les habitudes. On s'en débarrasse sur le seuil du pavillon voisin. La rue aligne des maisons identiques dessinées par une main naïve au graphisme enfantin. Toutes les portes se ressemblent : elles s'ouvrent et se referment devant le bébé si encombrant. L'étranger se retrouve finalement dans une décharge publique où deux clochards, comme lui mis au rebut, s'ingénient à le faire sourire. Avec humour, le réalisateur mélange les techniques : le cinéma traditionnel sert d'introduction et de conclusion au dessin animé. La musique est une suite de bruits créés et exécutés par les Mimes électriques, acteurs de la partie cinéma. « Chaque enfant » a obtenu le prix de la première œuvre au festival d'Ottawa 1980.

## ARTS

■ **« Attitudes »**. Cinquante-deux artistes canadiens nous convient à regarder d'un œil amusé, humoristique, enjoué, tendre, sérieux, dénonciateur, libérateur ou parodique les scènes qui se jouent chaque jour

sur le grand théâtre de la vie sociale. Principaux thèmes abordés : l'amour, la sexualité, la création artistique, l'information, la publicité, la mystification, le temps, l'enfance. Celle-ci nous vaut en particulier une gravure sur pierre de l'artiste esquimau Parr qui est une leçon de simplicité. *Vu au Centre culturel canadien, Paris.*



Aline Martineau, « L'amoureuse ».

■ **Mendelson Joe**, franc-tireur de la peinture (et de la musique, car il est aussi compositeur et guitariste), peint sur un mode dit primitif des toiles naïves et frappantes, ponctuées de détails étrangement significatifs, qui ne laissent pas indemne le

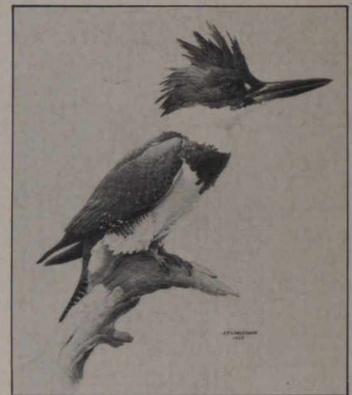


Mendelson Joe, « Duettistes médicaux ».

spectateur. On vole beaucoup, et pas toujours avec l'assistance d'un avion, dans les tableaux de Mendelson Joe, le silence des paysages enneigés est bleu et les dentistes sont beaucoup plus inquiétants que les ours. Pourtant, selon l'artiste, ceux-ci restent menaçants, car ce sont « les derniers animaux encore en liberté qui puissent semer le désordre ». Devant les images de

Mendelson Joe, on ne sait jamais très bien s'il faut rire ou pleurer. *Vu au Centre culturel canadien, Paris.*

■ **James Lansdowne**. Le Musée national des sciences naturelles a présenté l'hiver dernier, à Ottawa, une importante exposition d'œuvres de James Lansdowne, aquarelliste et naturaliste qui se consacre à la peinture des oiseaux. Fasciné par la nature et doué d'une grande sensibilité, Lansdowne étudie ses sujets sur le terrain et examine les collections des musées, pour rendre les détails et les couleurs qui ont fait sa renommée. Au cours des dernières années, l'artiste a élargi sa pa-



James Lansdowne, Martin-pêcheur d'Amérique.

lette grâce à l'emploi de divers matériaux : il se sert de papiers colorés et de papiers rugueux et ajoute à la gouache le fusain et la craie.

■ **Annie Grun Kempler** présente des toiles, des dessins, des sculptures. Les thèmes diffèrent selon le support : lignes ondulantes des courbes sur le papier à gratter, traitées en épargne; formes rondes et sereines des pierres de savon, de l'albâtre et du marbre qu'elle évide et modèle. Ses mondes complexes, denses, s'étalent sur la toile, empruntant à l'huile son onctuosité et son moelleux. Évoquent-ils un passé perdu ou un monde inconscient et mystérieux? Née en Roumanie, Annie Grun Kempler est issue d'une famille où l'art tenait une grande place. Très tôt attirée par la peinture, elle a repris au Canada, son pays d'adoption, son activité créatrice. *Vu à la galerie Art forum international, Paris.*

# La qualité de la vie

*Statistique Canada a tenté de la mesurer en utilisant des « indicateurs de satisfaction ».*

**L**a qualité de la vie est une notion plutôt vague qui recouvre une multiplicité de conditions, de circonstances, de faits souvent peu clairs. Une chose est cependant certaine : elle correspond à des réalités différentes selon les individus. Chaque personne a ses propres valeurs, ses propres besoins, ses propres aspirations qui dictent son comportement et lui fournissent les éléments qui lui servent à apprécier la situation dans laquelle elle se trouve. La qualité de la vie devant, pour une large part, être définie par l'individu, la mesure en est difficile. Statistique Canada, organisme fédéral, a publié récemment une étude fondée sur des indicateurs de satisfaction (1). L'approche est intéressante en ce que la situation de chaque Canadien interrogé est évaluée en fonction de ses critères personnels, ce qui présente en l'espèce un grand avantage. La méthode n'est certes pas exempte de tout inconvénient : mesurant l'appréciation des Canadiens sur leur propre perception de la qualité de la vie, il n'est pas impossible que des niveaux élevés de satisfaction résultent de critères personnels modestes ou, à l'inverse, qu'un niveau de satisfaction médiocre soit l'effet de critères personnels placés très haut. Pour certains, par exemple, être en bonne santé peut signifier passer une journée sans éprouver de douleurs, alors que, pour d'autres, ce sera courir le dix mille mètres en moins de cinquante minutes; de même, un revenu annuel de vingt mille dollars (environ 76 000 francs français) paraît suffisant aux uns, alors que d'autres estiment qu'ils ne peuvent vivre de façon décente avec moins de cinquante mille dollars (environ 190 000 francs français).

**L'âge et l'argent.** L'enquête comportait des mesures de satisfaction sur la vie en général et sur quinze aspects

particuliers : le mariage, les enfants, les amis, la vie sentimentale, la santé, l'éducation, l'emploi, le travail ménager, la situation financière, le temps et les activités de loisir, le logement, le voisinage, la ville, la province et le Canada comme lieux de résidence.

La satisfaction que l'on tire de la vie "en général" est un bon indicateur de la qualité de la vie, car elle exprime une appréciation globale sur divers aspects de la vie qui sont pondérés ou

## Niveau de satisfaction et niveau de vie

Rang selon le niveau de satisfaction	% très satisfaits	Rang selon le niveau de vie
1. Danemark	54	1. Canada
2. Irlande	50	2. Allemagne
3. Belgique	36	3. Danemark
4. Canada	35	4. Belgique
5. Grande-Bretagne	29	5. Pays-Bas
6. Pays-Bas	27	6. France
7. Allemagne	25	7. Grande-Bretagne
8. France	17	8. Italie
9. Italie	11	9. Irlande

*Pays dans lesquels des enquêtes comparables ont été conduites. Source : Statistique Canada.*

groupés de façon à refléter l'importance de chacun d'eux pour la personne interrogée.

Les deux variables le plus étroitement associées à la satisfaction de la vie en général sont l'âge et le revenu. Les chiffres montrent que la satisfaction en matière de revenu croît avec l'âge et que la proportion des personnes "neutres" ou "insatisfaites" diminue à mesure que le revenu s'accroît. Cependant, la satisfaction augmente avec l'âge en dépit de la baisse du revenu. Bien que 61 % des personnes de 65 ans et plus se situent dans la tranche de revenu la plus basse, elles affichent les niveaux les plus élevés de satisfaction. Comment l'expliquer? Il semble que les aspirations soient liées à la si-

tuation actuelle de l'individu et à ses possibilités d'amélioration. Or, comme les personnes plus âgées ne s'attendent pas à de grandes améliorations en matière de richesse, de position sociale ou d'autres aspects globaux de la vie, elles sont en général plus satisfaites que d'autres de ce qu'elles ont. Il faut aussi considérer le temps de loisir dont disposent les retraités. D'après les résultats de recherches effectuées au Canada et aux Etats-Unis, la satisfaction liée aux loisirs est l'un des facteurs les plus nets de la satisfaction de la vie en général. Il se peut que les personnes de 65 ans et plus soient davantage satisfaites de la vie parce qu'elles ont le temps de s'adonner à des activités qui leur plaisent.

L'influence du revenu sur la satisfaction de la vie apparaît surtout dans les tranches d'âges les moins élevés. Le pourcentage des personnes de 35-49 ans et de 50-64 ans "neutres" ou "insatisfaites" tombe de 32 dans le groupe de revenu le plus faible à 17 dans le deuxième quintile et à moins de 10 dans les trois groupes supérieurs (2). La tendance est analogue, mais moins prononcée, dans le groupe d'âges de 18-34 ans.

Le fait que de faibles revenus réduisent la probabilité de satisfaction globale de la vie chez tous les répondants, à l'exception des plus âgés, est confirmé par les éléments de l'enquête qui mettent en relation la satisfaction de la vie et la situation financière. A tout âge, la proportion des personnes très satisfaites croît en fonction du revenu, tandis que celle des insatisfaits diminue. Dans le groupe d'âges de 18 à 34 ans, par exemple, il y a 55 p. 100 d'insatisfaits dans le quintile inférieur de revenu et seulement 13 p. 100 dans le quintile supérieur, alors que la proportion des "très satisfaits" grimpe corrélativement de 7 à 24 p. 100. L'accroissement du revenu n'augmente ce-

1. Tom Atkinson, Perceptions générales de la qualité de la vie, dans Perspectives Canada III, Statistique Canada, Ottawa 1980.

2. L'échelle des revenus est répartie en cinq tranches ou quintiles.

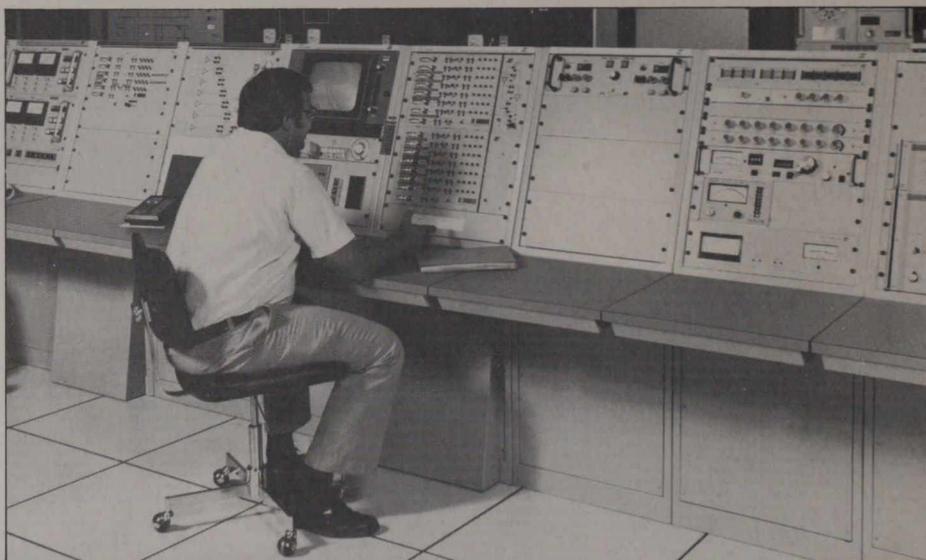


## La qualité de la vie

→ pendant pas la probabilité d'une très grande satisfaction. L'argent semble être un élément indispensable à un niveau minimal de satisfaction, mais il ne paraît pas suffisant pour donner des niveaux de satisfaction élevés.

**Propriétaire ou locataire.** La satisfaction à l'égard du logement semble plus fonction, chez les Canadiens, de la propriété que du type de logement. Cette observation est difficile à interpréter. Peut-être que le logement dont on est propriétaire est de meilleure qualité et mieux entretenu que celui dont on est locataire, mais il est plus probable que la propriété donne en elle-même une plus grande satisfaction, quelle que soit la qualité du logement. L'accès à la propriété a toujours constitué un but très prisé dans la société canadienne. Dans leurs réponses, les locataires peuvent donc fort bien traduire leur insatisfaction de n'être pas propriétaires plutôt que leur insatisfaction à l'égard du logement qu'ils occupent. Des recoupements permettent de conforter l'hypothèse selon laquelle l'accession à la propriété donne plus de contentement aux Canadiens que la qualité du logement qu'ils habitent.

*L'accession à la propriété d'une maison individuelle donne plus de satisfaction que la qualité même du logement.*



*A mi-chemin du travail manuel et du travail intellectuel.*

**Travail intellectuel, travail manuel.** La satisfaction que peut procurer le travail est un sujet de recherche qui retient beaucoup l'attention au Canada, dans le secteur public aussi bien que dans le secteur privé (3).

*3. Les personnes travaillant « plus de vingt heures par semaine contre rémunération » ont été considérées comme ayant un emploi et on leur a demandé d'évaluer leur satisfaction à l'égard de cet emploi. Les femmes à la maison ont été placées dans une catégorie à part et on leur a demandé d'indiquer leur satisfaction relativement au travail ménager.*

Les niveaux de satisfaction les plus élevés sont enregistrés chez les cadres et les travailleurs intellectuels et chez les ouvriers spécialisés; les plus faibles, chez les ouvriers semi-spécialisés et non spécialisés. Doit-on s'étonner du niveau élevé de satisfaction que l'on constate chez les ouvriers spécialisés qui, en tant que travailleurs manuels, sont souvent présentés comme aliénés par le milieu de travail de la société industrielle? Non, sans doute, si l'on observe que la plupart d'entre eux

- électriciens, plombiers, etc. - effectuent un travail de qualité, qui leur plaît, à leur propre rythme et sans surveillance, proche du travail artisanal et qui présente des avantages professionnels assez voisins de ceux dont bénéficient les travailleurs intellectuels.

Les réponses des femmes à la maison à la question portant sur la satisfaction à l'égard du travail ménager montrent que celles dont l'instruction s'est arrêtée à l'école primaire présentent un niveau de satisfaction comparable à celui des femmes qui travaillent à l'extérieur; chez celles qui ont fait des études universitaires, en revanche, le degré de satisfaction est bien inférieur à celui des femmes qui exercent un métier. C'est que, d'une manière générale, les aspirations et l'attente en matière de travail croissent avec l'instruction. Or, pour les femmes qui ont fait des études, ces attentes et aspirations ne sont pas satisfaites par le travail ménager.

**Le couple et le ménage.** Les personnes mariées se sont dites plus satisfaites de leur vie sentimentale que les non ma-

riées et celles ayant une relation régulière plus satisfaites que celles qui n'en ont pas. Les Canadiens des deux sexes semblent tirer encore une grande satisfaction du mariage (60 p. 100 de "très satisfaits" et 31 p. 100 d' "assez satisfaits"), en dépit de ce que pourraient laisser croire les statistiques du divorce. Les chiffres, ici, peuvent cependant être trompeurs, en ce sens qu'ils servent à comparer des jeunes encore célibataires à des gens mariés en général beaucoup plus âgés. Or, la satisfaction augmentant avec l'âge, les différences liées à la relation matrimoniale reflètent peut-être des différences d'âge. Pourtant, dans tous les groupes d'âge, exception faite du groupe le plus âgé, la proportion des personnes "très satisfaites" est de 40 à 45 p. 100 plus élevée chez les personnes mariées que chez les personnes n'ayant pas de relation régulière.

On observe enfin que les jeunes Canadiens désirent apparemment le mariage, ou une forme de relation analogue au mariage, dans une mesure plus grande même que leurs aînés non mariés. Le manque de satisfaction, en

l'absence de relation régulière, est plus prononcé dans le groupe de 18 à 34 ans que dans tout autre groupe.

**Ailleurs.** Au cas où les Canadiens se gonfleraient d'admiration devant le succès de leur système socio-économique du point de vue des besoins de la personne humaine, il est intéressant de comparer les résultats de l'enquête canadienne, qui date de 1977, avec des données analogues recueillies en 1975 dans huit pays d'Europe.

La colonne de gauche du tableau (page 11) donne le rang de neuf pays selon les niveaux de satisfaction quant à la qualité globale de la vie, celle de droite donne le rang en fonction d'une mesure approximative du niveau de vie dans ces pays (produit intérieur brut par personne). Il y a une ressemblance générale entre les deux colonnes. Parmi les quatre pays qui sont en tête du point de vue de la satisfaction de la vie, trois figurent parmi les quatre premiers de la liste des niveaux de vie. Cela pourrait étayer la thèse selon laquelle la prospérité économique nationale favorise la satisfaction de la population. Cependant, les exceptions sont remarquables : les Irlandais sont trop satisfaits eu égard à leur situation économique et les Allemands ne le sont pas assez. Les effets des conditions économiques sur la perception de la qualité de la vie sont donc loin d'être clairs.

L'un des résultats de l'enquête de Statistique Canada qui ont pu paraître les plus surprenants, c'est l'absence de relations étroites entre des éléments comme l'appartenance ethnique, la région, le caractère urbain ou rural de l'habitat et la perception de la qualité de la vie. La province ou la région ne jouent qu'un faible rôle, bien que les disparités entre elles semblent retenir beaucoup l'attention des hommes publics. Les effets de l'appartenance à un groupe ethnique sont très peu prononcés et secondaires par rapport à d'autres. La taille de l'agglomération n'intervient que pour une part négligeable.

Si ces données sont confirmées par d'autres enquêtes, il faudra, pour améliorer la qualité de la vie des Canadiens sous les aspects étudiés dans l'enquête, accorder plus d'attention, semble-t-il, à la situation personnelle des gens (revenu, niveau d'instruction, occupations, âge, sexe) qu'à l'endroit du pays où ils vivent. ■

La proportion des personnes « très satisfaites » est en général plus élevée chez les gens mariés.



# Un nouveau radiotéléphone

*Un système à évaluation automatique des voies facilitera les communications avec les agglomérations les plus reculées.*

**U**n nouveau radiotéléphone qui pourrait améliorer grandement les communications avec les petites agglomérations isolées a été récemment mis au point par les services techniques du ministère canadien des communications. Ce système, appelé Race (1), remplace le radiotéléphone classique par un appareil qui ressemble à un poste téléphonique courant et il offre à l'utilisateur la possibilité d'établir, par appel automatique, une communication avec un abonné au téléphone dans n'importe quelle localité canadienne.

Les composantes du nouveau système comprennent un émetteur-récepteur HF/BLU (bande latérale unique) à semi-conducteurs, auquel des modifications ont été apportées, une antenne à bande large, un dispositif de traitement de la parole appelé Syncompex, qui permet de réduire le bruit des circuits, et un dispositif de commande et d'interface qui relie le radiotéléphone au réseau téléphonique sans passer par les services d'un téléphoniste.

Les radiotéléphones classiques à haute fréquence ne sont pas, en effet, sans inconvénients. Les fréquences capables d'assurer les communications entre deux postes varient avec le moment de la journée, la saison et l'activité solaire. Il est souvent difficile, même pour des opérateurs radio compétents, de choisir la bonne fréquence pour établir la liaison. Quand on y parvient, le signal est souvent brouillé et difficile à comprendre.

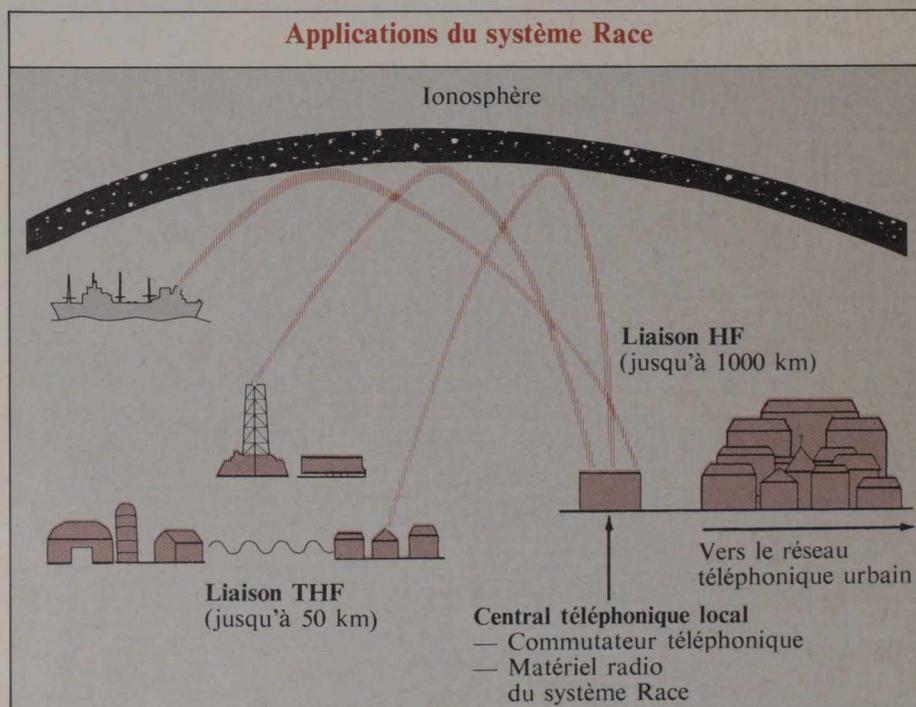
Le système Race pourra assurer le service téléphonique dans des localités éloignées, des exploitations minières ou des installations de forage pétrolier et les relier par ondes HF (haute fréquence) aux standards de localités plus importantes. La qualité du ser-

vice que le nouveau matériel rendra possible devrait être comparable à celle dont jouissent les abonnés au téléphone dans les villes canadiennes.

Des microprocesseurs sont utilisés pour automatiser le processus d'établissement de la communication radio, pour optimiser le rendement des circuits et pour assurer la liaison avec le

de départ et « reste à l'écoute » pour capter les signaux d'arrivée. Un appel acheminé se traduira, comme pour un appel téléphonique ordinaire, par une sonnerie; si la ligne est occupée, l'utilisateur entendra le signal habituel d'occupation.

L'utilisation du système Race est prévue, à l'essai, dans trois localités



*Le système Race peut permettre une liaison HF sûre avec les localités éloignées*

numéro désiré. Un appareil radio commandé par microprocesseur vérifie automatiquement le circuit radioélectrique sur toutes les fréquences disponibles, choisit la meilleure et établit la liaison. Il ne faut pas plus de seize secondes pour vérifier huit fréquences et établir la liaison.

La technique utilisée, appelée « évaluation des voies en temps réel », est rendue possible par la présence, à chaque extrémité du circuit, d'un microprocesseur qui commande les signaux

de l'ouest canadien, Kelowna, Prince-George et Cranbrook, qui seront raccordées au réseau téléphonique transcanadien au moyen d'un commutateur de la Compagnie de téléphone de Colombie-Britannique (B.C.Tel), de sorte qu'un abonné de Cranbrook, de Prince-George ou de Kelowna pourra communiquer directement, sans intervention manuelle, avec n'importe quel abonné du réseau téléphonique classique dans n'importe quelle région du Canada. ■

1. Radiotelephone with Automatic Channel Evaluation (radiotéléphone à évaluation automatique des voies).

# Langue anglaise et langue française

*Dix ans après le vote de la loi sur les langues officielles.*

**L**a loi qui a fait de l'anglais et du français les deux langues officielles de la fédération canadienne a été votée il y a un peu plus de dix ans. Son application, qui présente de multiples facettes, a donné naissance à une fonction originale, celle de « commissaire aux langues officielles ». Les Canadiens qui ont à se plaindre de discrimination linguistique dans leurs relations avec les organismes fédéraux peuvent s'adresser à ce « grand commis » qui est nommé par le Parlement et n'a de comptes à rendre qu'à lui. Sa mission consiste à travailler à l'égalité de l'anglais et du français, à la fois au sein de l'administration fédérale et dans les rapports de cette administration avec le public.

Le commissaire est habilité à instruire les plaintes des usagers qui s'estiment lésés en raison de la langue qu'ils parlent, voire les plaintes des fonctionnaires eux-mêmes. Si la plainte lui paraît fondée, il adresse un préavis au secrétaire général du ministère responsable ou au président de la société d'Etat et il s'emploie à obtenir que les causes de discrimination linguistique disparaissent. Le commissaire publie un rapport annuel qui renseigne le Parlement et le grand public sur l'évolution de la réforme linguistique au cours de l'année écoulée (1). On trouve dans ce document la liste des organismes fédéraux intéressés par la réforme, au nombre de cent vingt environ, et pour chacun d'eux le nombre des plaintes reçues (2). M. Maxwell Yalden, commissaire aux langues officielles, n'est pas porté à l'autosatisfaction. Sa mission est, nous dit-il, de « pousser les administrations

dans le dos » pour les inciter à faire encore mieux dans le sens du bilinguisme. Indépendant du gouvernement, il est par définition « plus négatif que positif ». Ce que le législateur a voulu créer, avec la fonction de commissaire aux langues officielles, c'est un poste de « critique professionnel » et de « vérificateur linguistique ». Pourtant, M. Yalden ne peut que constater les progrès obtenus au cours de la décennie soixante-dix. A Ottawa, il est devenu normal, nous dit-il, que l'administration assure ses services au



Maxwell Yalden,  
commissaire aux langues officielles.

public dans les deux langues, ce qui n'a pu se faire que grâce à une participation accrue des fonctionnaires francophones. Il est bien plus facile qu'il y a dix ans de « vivre en français » dans la capitale. Sur le plan culturel, la présence du français est très marquée par le Centre national des arts, vaste complexe bilingue, et aussi par le fait que l'enseignement secondaire public s'est mis à l'enseignement en français et non plus seulement à l'enseignement du français comme langue seconde. Tout cela a changé, en dix ans, le visage de la capitale fédérale.

La fonction publique - ministères, organismes publics, sociétés d'Etat, agences fédérales - qui est la principale source d'activité économique de la région d'Ottawa, a évolué elle aussi. Il y a de moins en moins de fonction-

naires fédéraux qui n'aient pas la possibilité de travailler en français. Les progrès restent difficiles car les fonctionnaires francophones ne constituent que le quart de la fonction publique, comme les francophones canadiens représentent le quart des Canadiens. Certaines sociétés d'Etat, dont le rôle économique et social est très important (Air Canada, Chemins de fer nationaux, Société canadienne des brevets, etc.), ont des problèmes de langue très particuliers en raison de la spécificité de leurs techniques. Il faut traduire les manuels d'instruction. Il arrive aussi que la réglementation du travail freine les progrès du français comme langue de travail. Dans les chemins de fer, par exemple, le choix des lignes par le personnel roulant se fait, selon la convention collective, à l'ancienneté. Il en résulte que le personnel est encore bien souvent anglophone unilingue sur les grandes lignes. On peut dire que le français est maintenant l'une des deux langues de travail de la fonction publique dans le « bassin linguistique » qui s'étend de Moncton (Nouveau-Brunswick) à l'est de l'Ontario. On en était loin il y a seulement dix ans.

A l'échelle du pays, nous dit M. Yalden, les pouvoirs publics interviennent aussi en faveur du bilinguisme grâce à Radio-Canada, société d'Etat, qui assure à la fois des services de radio et des services de télévision. Certes, les émissions de Radio-Canada sont durement concurrencées par les chaînes privées, qu'elles soient canadiennes ou étatsuniennes, mais leur audience est partout importante. Or la télévision d'Etat, qui s'oriente vers le culturel plus que vers le divertissement, diffuse en français, et en très bon français, d'un bout du pays à l'autre. Alors qu'il reste, selon M. Yalden, « aléatoire » pour un francophone de se faire servir en français dans un bureau de poste de Vancouver ou de Halifax, la télévision « française » peut être reçue partout. L'effort fait est très important, très onéreux, mais très utile. ■

1. Le commissaire aux langues officielles publie aussi le périodique « Langue et société » destiné à servir de tribune de discussion sur les problèmes de la réforme linguistique.

2. Les plus cités sont les organismes en contact permanent avec le public le plus vaste (ministère des postes, qui au Canada ne s'occupe que du courrier) ou intéressent le « public voyageur » (Air Canada, Douanes, Chemins de fer nationaux, Ministère des transports). Les compagnies de transport privées ne sont pas de la compétence du commissaire aux langues officielles.

## La « volée des neiges »

*L'arrivée des grandes oies blanches dans le golfe du Saint-Laurent.*

**A**u début du siècle, elles n'étaient plus que trois mille. Aujourd'hui, les grandes oies blanches sont deux cent mille.

En mars, ces oiseaux magnifiques quittent leur habitat d'hiver, sur les côtes du New-Jersey, de la Virginie et de la Caroline du Nord, en direction du Grand Nord. Dans la première semaine d'avril, ils arrivent dans la partie supérieure de l'estuaire du Saint-Laurent et refont leurs forces à la réserve du cap Tourmente, à une cinquantaine de kilomètres en aval de Québec. Le service fédéral de la faune y a fait l'acquisition, il y a près de dix ans, de quelque deux mille hectares qu'il a aménagés afin que les grandes oies blanches en puissent faire plus commodément leur relais de migration vers leurs aires de nidification qui se trouvent dans l'Arctique. De la mi-avril à fin mai, on peut y voir la volée au complet fouiller la boue des marais pour se nourrir des rhizomes du scirpe, leur aliment de prédilection. Ce sont des oiseaux splendides, d'une blancheur éclatante quand ils sont adultes, avec des rémiges noires aux extrémités et un bec rosé et étroit. Les jeunes ont le plumage gris avec des motifs blancs et un bec vert ardoise. Au cours du premier hiver, les plumes grises sont remplacées graduellement par des plumes blanches. A la fin de leur deuxième année, les jeunes oies sont aussi blanches que leurs aînées.

Gorgés de nourriture, les oiseaux quittent le Saint-Laurent à la fin du mois de mai. C'est un spectacle admirable et impressionnant que cet immense déploiement d'ailes blanches qui prend son envol pour parcourir trois mille kilomètres. Les grandes oies blanches nichent dans tout l'est de l'Arctique. La principale colonie s'installe dans l'île Bylot, au large de la côte nord-est de l'île de Baffin. Arrivés à leur aire de reproduction dans les tout premiers jours de juin, les oiseaux construisent leur nid sur les ver-



sants secs des collines et dans les ravins abrités. Le nid est fait de petits morceaux de plantes séchées et de duvet que la mère s'est arraché du ventre et de la poitrine. La femelle pond un œuf par jour et la couvée moyenne est de quatre œufs.

Pendant que la femelle couve, le mâle reste près d'elle. Elle s'absente quatre ou cinq fois par jour pour se nourrir, mais pendant un temps très court, un quart d'heure ou vingt minutes au plus. A la mi-juillet, les oisillons sortent de leur coquille. Ils quittent le nid vingt-quatre heures après l'éclosion du dernier œuf et, dès lors, ils luttent pour leur survie sous l'œil attentif de leurs parents. Pendant six semaines d'activité fébrile, ils marchent, courent, nagent et mangent en prévision de leur premier vol. Ils devront atteindre vingt fois leur poids de naissance pour avoir la force de suivre la troupe vers le Sud.

Dans la première semaine de septembre, les grandes oies blanches sont

prêtes à entreprendre la migration automnale vers le Sud. Elles n'ont d'ailleurs pas le choix, car le sol et les nappes d'eau douce commencent à geler. Ce voyage de retour reste mystérieux. Les oiseaux devraient pouvoir couvrir en une petite semaine la distance qui les sépare du Saint-Laurent, et pourtant ils n'arrivent pas au fleuve, en général, avant une date avancée du mois d'octobre. Il semble qu'ils fassent plusieurs haltes, mais on ne connaît ni la route qu'ils suivent, ni l'emplacement des haltes. Arrivées au Saint-Laurent, les oies font de nouveau escale, puis reprennent, dans le courant du mois de novembre, leur migration vers leurs quartiers d'hiver.

En avril, l'arrivée des grandes oies blanches dans l'estuaire du Saint-Laurent, avant la grande étape vers le Nord, réjouit le cœur des Canadiens. Ils savourent la beauté du spectacle et ils savent que le printemps est proche. Chacun colporte la nouvelle : « les oies sont arrivées ». ■



60984 81800